



# Au final, le peuple dira s'il faut une réparation

**BERNE.** Le rapport sur les enfants placés de force sera publié en juillet, même si des dissensions se font jour dans la commission qui le rédigera.

L'association Netzwerk-Verdingt a claqué la porte de la table ronde chargée d'étudier des solutions pour les victimes de placements administratifs et d'incarcérations abusives. Elle estime que Luzius Mader, le délégué du Conseil fédéral, «n'est pas la bonne personne pour ce poste». Ce dernier s'est quant à lui déclaré surpris: les représentants de l'association n'ont exprimé aucune critique. Le groupe rendra son rapport début juillet.

Luzius Mader estime entre 10 000 et 15 000 le nombre de victimes de placements administratifs «à des fins d'assis-



Des victimes ont manifesté fin mars sur la Place fédérale. -KEYSTONE

tance» ou d'incarcérations abusives en Suisse au cours du XXe siècle. Dans un premier temps, les personnes devraient bénéficier, si elles en font la demande, d'une aide chiffrée entre 4000 et 12 000 fr. Mais le dossier n'est pas clos,

puisque la récolte de signatures pour une initiative populaire sur la réparation a déjà réuni 50 000 paraphes. Le texte demande la création d'un fonds de 500 millions de francs afin de dédommager les enfants placés. -ATS